

Moniteur chef d'EPMS

RNCP5403 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	335p
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2012

Certificateur(s)

Ecole Interarmées des Sports (EIS)

http://www.defense.gouv.fr/terre/votre_espace/recrutement_et_formation/formation/ecoles_ou_centres_specialises/ecole_interarmes_des_sports

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le moniteur chef d'EPMS occupe un poste d'encadrant d'activités physiques militaires et sportives (APMS) dans une unité ou une école de formation. Il participe à la mise en œuvre et au contrôle de la politique sportive militaire de son organisme d'appartenance. A ce titre, il agit dans les domaines suivants :

- entraînement physique,
- organisation et encadrement des APMS,
- formation professionnelle.

Encadrant plurivalent, le moniteur chef EPMS exerce, au sein d'une équipe de spécialistes. En particulier :

- Il conçoit, coordonne et met en œuvre des programmes d'entraînement dans un but d'amélioration du rendement professionnel et de la performance sportive.
- Il mène des interventions formatives au profit des co-intervenants : personnels spécialistes et non spécialistes.
- Il assure également des fonctions de tutorat au profit de ses subordonnés.
- Il organise des compétitions et des manifestations à caractère sportif.
- Il peut participer à la gestion d'un club sportif
- Il peut être amené à encadrer un groupe de compétiteurs.

Sa responsabilité s'exerce au niveau des pratiquants, des acteurs associés à son intervention (encadrement, aide moniteur et moniteur d'EPMS), des infrastructures et équipements sportifs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : - planifier et encadrer des APMS,

- concevoir, coordonner et mettre en œuvre des programmes d'entraînements physiques et/ou de perfectionnement technique au profit de groupes ou d'individualités,
- mettre en œuvre des procédés d'entraînement, des techniques de préparation physique, de récupération physique et mentale,
- conduire des séances de préparation physique, de perfectionnement technique et de récupération physique et mentale.
- coordonner l'action d'une équipe pédagogique dans l'encadrement des activités et l'organisation de compétitions,
- gérer ses subordonnés et assurer des fonctions de tutorat,
- informer et communiquer dans les situations courantes de la vie professionnelle,
- réaliser des tâches administratives,

- présenter et argumenter un projet,
- concevoir et mettre en œuvre un programme de formation continue,
- déterminer et conduire des procédures d'évaluation physique,
- entraîner une équipe et la diriger en compétition,
- assurer la gestion des déplacements et gérer la logistique liée à l'activité d'entraînement ou de compétition,
- identifier les risques potentiels de l'activité et appliquer les principes de sécurité,
- appliquer les procédures d'alerte et de secours,
- prévenir les comportements à risque pour la santé physique et morale des pratiquants,
- participer à l'organisation annuelle de l'évaluation de la condition physique des militaires,
- organiser des tests physiques et des manifestations sportives dans le respect des règles de sécurité,
- réaliser et présenter ses bilans d'activités,
- participer à la gestion et au contrôle de la sécurité des équipements sportifs,
- participer au fonctionnement et à la gestion d'un club omnisport,
- veiller au respect des règles de sécurité dans la mise en œuvre des APMS,
- prendre en compte les directives dans le domaine de l'EPMS,
- élaborer des stratégies pédagogiques adaptées aux objectifs et aux différents publics.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Encadrant plurivalent, le moniteur chef d'EPMS exerce ses fonctions au sein d'une cellule EPMS (structure regroupant des spécialistes EPMS de niveau V, IV et III) d'une unité opérationnelle (bâtiment de la Marine, base aérienne, régiment) ou d'une école du ministère de la Défense. Il agit de manière autonome, sous la responsabilité d'un chef de cellule (niveau III ayant une formation complémentaire en management des APS) ou chef de cours EPMS des écoles (officier titulaire d'un diplôme STAPS ou équivalent de niveau II).

En outre, ses compétences et qualifications lui permettent de participer au fonctionnement et à la gestion d'un club omnisport de la fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense.

Les titulaires du titre de moniteur chef d'EPMS sont soumis à un stage de recyclage obligatoire d'une durée d'une semaine tous les cinq ans.

L'évolution de carrière s'effectue généralement vers les fonctions de directeur délégué de structure (chef de cellule EPMS), coordonnateur de projet (échelon régional), ou vers un niveau de spécialisation dans la formation ou l'entraînement (ex : instructeur spécialisé à l'école interarmées des sports – encadrement technique d'une équipe de France militaire). Les meilleurs, ont accès par voie de concours à des postes d'officiers spécialistes.

Dans un objectif de reclassement, le titulaire du moniteur chef d'EPMS pourrait prétendre à l'avenir, aux mêmes conditions d'exercice qu'un titulaire d'un diplôme de niveau III du MJSVA.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- article L.363-1 du code de l'éducation
- Arrêté du 9 février 2007, publié au Journal Officiel du 27 février 2007, fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjour de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

- Le commandant de l'Ecole Interarmées des sports - Le directeur général de la formation
- Le chef de bataillon d'Antibes
- Le correspondant chargé des sports de l'armée concernée
- Un titulaire de la certification depuis plus de deux ans

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/04/2012

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP3029

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP15573

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.sga.defense.gouv.fr>

<http://www.sports.defense.gouv.fr>

<http://www.cnsd.defense.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5403/>